



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 45

Mercredi 6 décembre 2023

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



### Champoz

#### Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, par M. Dimitri Zavagnin, Route des Arsenaux 41, 1701 Fribourg.

Auteur du projet: Cablex AG, Freilagerstrasse 40, 8047 Zürich.

Emplacement: parcelle N° 302, au lieu-dit: « Réservoir », commune de Champoz.

Projet: modification d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec changement de deux antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Champoz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 décembre 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



### Court

#### Avis de construction

Requérant: Patrick Hostettmann, chemin de Savaronne 5, 2738 Court

Propriétaire: idem requérant

Auteur du projet: EGE SA, Patrick Gsteiger, rue Centrale 1, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 1463, au lieu-dit « chemin de Savaronne 5 », 2738 Court

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type Elco, AEROTOP SX13

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 décembre 2023 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallée 19, 2738 Court). Durant la fermeture de l'administration municipale (fêtes de fin d'année), les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés sur rendez-vous. Durant cette fermeture, il convient de fixer un rendez-vous en appelant l'administration

municipale au 032 497 71 12, de 10h30 à 11h30 heures, du lundi au vendredi.

Court, le 29 novembre 2023

Municipalité de Court, administration municipale

#### Avis de construction

Requérante: Rue Neuve 3 SA, Les Forges 5, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: Atelier Muller Architectes Sàrl, par M. Bastien Muller, Les Forges 5, 2732 Loveresse.

Emplacement: parcelle N° 1406, au lieu-dit: « Rue Neuve 3 », commune de Court.

Projet: rénovation et transformation d'une maison familiale, construction d'une habitation mitoyenne de 4 appartements, pose de panneaux solaires en toiture et installation d'une PAC extérieure au Nord du bâtiment existant, création d'un garage souterrain avec rampe d'accès et aménagement de 2 nouvelles places de stationnement extérieures avec nouveaux accès, réaménagement des abords comprenant la construction de divers murs de soutènement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2A.

Dérogations: art. 13, 33, al. 3, 27 RCC, 80 LR et 66 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 décembre 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Commune bourgeoise de Court

##### Mise au concours

Suite au départ à la retraite de l'actuel titulaire, la Commune bourgeoise de Court met au concours un poste de

##### Fontainier-ère et employé-e technique à 50%

##### Votre mission pour le domaine fontainier-ère:

- Vous assurez l'exploitation des installations de distribution de l'eau potable du village de Court et du Syndicat des Eaux du Mont-Girod
- Vous gérez l'auto-contrôle dans le respect des prescriptions légales
- Vous assurez le suivi des chantiers du réseau d'eau de la Bourgeoise et les chantiers des installations privées sur le territoire communal
- Vous faites partie de l'équipe du service de piquet du réseau d'eau

##### Votre mission pour le domaine employé-e technique:

- Vous contrôlez régulièrement le patrimoine bâti et non bâti de la Bourgeoisie de Court
- Vous intervenez lorsque des dégâts ont été constatés



### Belprahon

#### Collecte des plastiques ménagers

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la commune mixte de Crémines s'est dotée d'un système permettant la collecte de plastiques ménagers.

La commune de Belprahon a décidé, en collaboration avec la commune de Crémines, de proposer ce système également à ses habitants. Ainsi, vos plastiques ménagers pourront être collectés en vue d'une revalorisation grâce au système « BRING PLASTIC BACK ». Ce système de collecte est financé selon le principe du pollueur-payeur par la vente de sacs de collecte payants.

Les déchets plastiques seront récoltés **uniquement dans les sacs « BRING PLASTIC BACK »** prévus à cet effet. Ces sacs sont en vente au secrétariat communal de Crémines et auprès des différents commerces de Crémines.

La commune de Belprahon les vend pour l'instant à l'unité, soit CHF 1.90/sac de 35l.

##### Prix de vente d'un rouleau de 10 sacs:

- 17 litres: CHF 10.- \*
- 35 litres: CHF 19.-
- 60 litres: CHF 32.-
- 110 litres: CHF 57.- \*

\*disponibles seulement dans certains magasins

##### Points de vente à Crémines:

- Commune mixte de Crémines
- Boulangerie du Chalet
- Laiterie-alimentation Chez Didou

##### Points de collecte à Crémines

- Conteneur à la déchetterie

##### Horaires déchetterie de Crémines

- Mardi: 9h à 12h et 14h à 18h
- Jeudi: 16h à 19h
- Samedi: 10h à 12h

Le Conseil communal tient à remercier les autorités de Crémines qui permettent aux habitants de Belprahon de profiter de cette prestation.

Belprahon, le 6 décembre 2023

Le Conseil communal

- Vous contrôlez l'état des pâturages d'estivage de la Bourgeoisie de Court
- Vous intervenez ponctuellement pour l'entretien des pâturages
- Vous informez les chefs des différents dicastères lorsque des défauts et des dégâts ont été constatés, respectivement vous effectuez les petites réparations
- Vous participez aux séances du Conseil de Bourgeoisie avec voix consultative

#### Votre profil:

- Être au bénéfice d'un CFC technique et vous êtes au bénéfice d'une formation complémentaire dans le domaine de la distribution de l'eau potable, respectivement vous suivez les cours nécessaires
- Sens des responsabilités et capacité à travailler de manière autonome
- Expérience dans la conduite de travaux, gestion de projets et suivi de chantiers
- Bonne condition physique
- Grande flexibilité, être prêt à intervenir la nuit et les week-ends
- Maîtrise des outils informatiques
- Titulaire du permis de conduire catégorie B
- Domicile proche du lieu de travail

#### Nous offrons:

- Un emploi stable, intéressant et varié
- Un salaire selon l'échelle des traitements cantonale
- Une grande indépendance dans l'organisation du travail
- Une ambiance de travail sympathique au sein d'une petite équipe.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> juillet 2024 ou à convenir.

**Remarques:** ce poste de fontainier-ère et employé-e technique à 50% peut être cumulé avec le poste de garde forestier-ère du triage Court - Sorvilier. La préférence sera donnée aux personnes qui désirent cumuler ces 2 postes.

**Renseignements:** Bourgeoisie de Court, Daniel Bueche, président, 032 497 92 61 ou 079 631 10 18

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier à: Commune Bourgeoise, Rue du Moulin 4, 2738 Court avec la mention sur l'enveloppe «Postulation» jusqu'au 15 janvier 2024

Court, le 6 décembre 2023

Bourgeoisie de Court, Conseil de bourgeoisie

#### Commune bourgeoise de Court

#### Mise au concours

Suite au départ à la retraite de l'actuel titulaire, la Commune bourgeoise de Court met au concours un poste de

#### Garde forestier-ère à 50%

#### Votre mission:

- Vous gérez le service des forêts du triage de Court et Sorvilier
- Vous effectuez les tâches étatiques inhérentes à la fonction
- Vous gérez les processus de subventionnement
- Vous informez et conseillez les propriétaires de forêts privés
- Vous établissez les rapports nécessaires à la fonction
- Vous participez aux séances du Conseil de Bourgeoisie avec voix consultative

#### Votre profil:

- Brevet de garde forestier-ère ES ou formation équivalente
- Titulaire du permis de conduire catégorie B

- Expérience professionnelle et bonnes connaissances en matière de gestion des forêts, de sylviculture et du marché du bois
- Aptitudes et intérêts pour les tâches étatiques déléguées
- Sens des responsabilités et du service public, entrent, prise d'initiatives
- Aptitude à la gestion administrative et gestion de projets
- Bonne connaissance des outils bureautiques courants (MS Office et de l'info-géographie
- Bonne condition physique

#### Nous offrons:

- Un emploi stable, intéressant et varié
- Un salaire selon l'échelle des traitements cantonale
- Une grande indépendance dans l'organisation du travail
- Une ambiance de travail sympathique au sein d'une petite équipe.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> juillet 2024 ou à convenir.

**Renseignements:** Bourgeoisie de Court, Daniel Bueche, président, 032 497 92 61 ou 079 631 10 18

**Remarques:** ce poste de garde forestier-ère à 50% peut être cumulé avec le poste de fontainier-ère et employé-e technique de la Bourgeoisie de Court. La préférence sera donnée aux personnes qui désirent cumuler ces 2 postes.

Ce poste de garde forestier-ère à 50% est de durée limitée. Le contrat prendra fin lors de la création du nouveau triage forestier dans la vallée de Tavannes. Le-la titulaire pourra dès lors postuler pour un poste de garde forestier-ère dans ce nouveau triage.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier à: Commune Bourgeoise, Rue du Moulin 4, 2738 Court avec la mention sur l'enveloppe «Postulation» jusqu'au 15 janvier 2024

Court, le 6 décembre 2023

Bourgeoisie de Court, Conseil de bourgeoisie



## Crémises

### Assemblée bourgeoise de la Commune mixte de Crémises

Judi 14 décembre 2023 à 20h, salle N° 2, halle de gymnastique.

Ordre du jour:

1. Discuter et décider de l'adaptation de la surface mise en droit de superficie du Maljon en faveur de René et Anita Allemann.
2. Prendre connaissance du projet de rénovation de la maison d'habitation de la Ritzengrund.
3. Prendre connaissance du projet concernant l'avenir du triage forestier de Raimeux.
4. Prendre connaissance de la nécessité de mise à jour du Règlement de jouissance des biens à destination bourgeoise.
5. Divers et imprévus.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée bourgeoise.

Crémises, le 8 novembre 2023

Le Président de bourgeoisie

### Avis de construction

Publication d'un projet de construction conformément à l'article 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg):

**Requérante:** Commune mixte de Crémises, Rue du Collège 6, 2746 Crémises.

**Auteurs du projet:** Sigeom SA, Rue des Ouches 45, 2740 Moutier et ATB SA, Rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

**Emplacement:** parcelles N°s 4, 5, 38, 145, 146, 837 et 838, au lieu-dit: «Chemin du Chargeou», commune de Crémises.

**Projet:** abaissement du chemin sous le pont BLS, reprise des fondations du pont et réaménagement du chemin et déplacement du ruisseau canalisé.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** routes communales, domaine ferroviaire et agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 décembre 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Eschert

### Rapport d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyse officielle du laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués le 15 novembre 2023, ont montré que l'eau potable distribuée par la Commune est conforme aux exigences légales.

Aucun Escherichia coli ou Entérocoque n'a été détecté.

Qualité bactériologique: les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales.

Eschert, le 6 décembre 2023

Le Conseil communal



## Grandval

### Fermeture de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du vendredi 22 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024.

La déchetterie sera fermée le 28 décembre 2023 et ouverte le jeudi 4 janvier 2024.

Réouverture du bureau mercredi 10 janvier 2024 à 9h 30.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter M. Ian Laubscher au 079 335 80 12.

Les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous en téléphonant au 076 440 98 14 les mercredis et jeudis de 9h à 10h.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.

Grandval, le 6 décembre 2023

Le Conseil municipal



### Avis de construction après-coup

Requérant : Secchi Pierrick, Les Vies 26, 2732 Loveresse.

Auteur du projet : Pärli AG, Renferstrasse 4, 2504 Bienne.

Emplacement : Parcelle N° 609, Les Vies 26, 2732 Loveresse

Description du projet : Remplacement de chaudière à mazout par une chaudière à pellet, agrandissement d'une porte pour accéder au local des citernes à mazout et 4 carottages en façade nord-est pour les techniques.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zones d'affectation et de construction : Zone Centre Ancien

Dépôt public : du 29 novembre au 29 décembre 2023.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 27 novembre 2023

Conseil communal

### Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Loveresse, Chemin de l'Ecole 3, 2732 Loveresse.

Auteur du projet : Atelier Muller Architecte Sàrl, Les Forges 5, 2732 Loveresse.

Emplacement : parcelle N° 610, au lieu-dit : «Ch. de l'Ecole 3», commune de Loveresse.

Projet : aménagement des combles en une salle de classe/salle polyvalente avec aménagement de lucarnes, rénovations et transformations intérieures, construction d'une annexe au Nord servant à accueillir le secrétariat communal, un sas d'entrée et une partie ouverte couverte et pose d'une PAC extérieure du côté Est du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZPB 1 «Ecole et Mairie».

Zone de protection : périmètre de protection des sites.

Recensement arch. : bâtiment digne de protection protégé par ACE no 2062 du 9.9.1998, objet C, ensemble bâti A.

Dérrogations : art. 80 LR, 85 OG et 213 ch. 8 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Loveresse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 décembre 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### Assemblée des bourgeois du lundi 8 janvier 2024 au collège

Ordre du jour :

1. Consentir à la constitution d'une servitude pour un droit d'eau avec captage et conduite afin d'alimenter une chambre du feuillet 170 de Saules et en faveur du feuillet 502 de Loveresse.

2. Divers

Loveresse, le 28 novembre 2023

Conseil communal



### Avis de construction

Requérant : Weiss Pauline et Arnaud, Chantemerle 11a, 2740 MOUTIER

Auteur du projet : KD Architecture, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 1856, Chemin des Mésanges 11 et 11a

Projet : Construction d'une villa individuelle avec couvert à voitures, pergola, pompe à chaleur extérieure et panneaux photovoltaïques

Zone : H2

Dérrogation : Art. 58 RC

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 6 décembre 2023

Services Techniques-Urbanisme

### Calendrier des déchets 2024

Nous informons la population que le calendrier des déchets 2024 sera distribué par le biais du magazine Moutier.ch dans l'édition du mois de décembre.

Aussi, la population est invitée à détacher et à conserver ce calendrier.

Le programme de ramassage ainsi que les directives sur les déchets sont disponibles sur le site internet de la Municipalité : [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

De plus, les internautes peuvent intégrer dans leurs calendriers respectifs (ordinateur, smartphone, etc) les fichiers au format « ics » qui contiennent les dates de tous les ramassages des déchets dans la commune de Moutier (Quartier 1 ou Quartier 2) avec un rappel le jour qui précède le ramassage concerné (lien pour télécharger les calendriers informatisés : [www.moutier.ch/dechets](http://www.moutier.ch/dechets))

Moutier, le 6 décembre 2023

Services Techniques – Travaux Publics – Moutier

### Fermeture des bureaux de l'administration communale

Les bureaux de l'administration communale de Moutier seront fermés

**du vendredi 22 décembre 2023 à 16h au jeudi 4 janvier 2024 à 14h (Service social régional de la Prévôté) et 15h (Hôtel de Ville 1 et Police administrative).**

En cas d'urgence, nous vous rappelons le numéro du service de piquet des Services industriels (eaux et électricité) : 032 494 12 12.

D'autres numéros d'urgence :

Police : 117

Pompiers : 118

Ambulance : 144

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Moutier, le 28 novembre 2023

Conseil municipal



### Téléthon 2023

Le Corps des sapeurs-pompiers de Moutier (CRISM) organise le téléthon 2023, les 8 et 9 décembre prochains à la Halle de Gymnastique de Perrefitte. La Municipalité est heureuse d'accueillir cette année la manifestation dans ses murs et remercie d'ores et déjà le CRISM pour son engagement dans le soutien social et la recherche dans le domaine des maladies génétiques rares.

Le Conseil municipal invite la population à faire bon accueil au Téléthon 2023 et à venir en nombre sur place, samedi prochain, pour participer aux animations et y déguster la fameuse soupe aux pois traditionnelle.

Perrefitte, le 6 décembre 2023

Le Conseil municipal

### Service hivernal 2023-2024

Pour faciliter les travaux de déneigement et également prévenir les accidents, les propriétaires de véhicules qui disposent de places de stationnement sur un terrain privé ou de garages voudront bien éviter de laisser leurs véhicules sur la chaussée. Ceux qui n'ont pas d'autre solution ne stationneront pas à proximité des carrefours, dans les virages, sur les trottoirs, sur les routes étroites, dans les impasses et aux endroits sans visibilité. Les propriétaires sont également priés de ne pas déposer la neige qu'ils dégagent de leur propriété sur la route.

Les amas de neige qui glissent des toits et les blocs de glace qui se détachent des gouttières sont un véritable danger en hiver. Nous vous rappelons que l'élimination de la neige et de la glace est de la responsabilité de chaque propriétaire et sa responsabilité est engagée si quelqu'un subit un dommage.

Les éventuels dégâts occasionnés par le service de déneigement sont à annoncer sans délai au secrétariat municipal avec description, date de l'incident et idéalement accompagnés d'une photo.

Perrefitte, le 6 décembre 2023

Le Conseil municipal



## Petit-Val

### Assemblée communale lundi 11 décembre 2023 à 20 h à la salle de paroisse à Moron

#### Ordre du jour:

1. Voter un crédit d'investissement de CHF 79'000.- pour la mise en place de luminaires LED.
2. Voter un crédit d'investissement de CHF 130'000.- pour l'achat d'un outil mécanisé pour la voirie.
3. Voter un crédit d'investissement de CHF 75'000.- pour l'étude de renaturation du ruisseau du Pichoux.
4. Budget 2024:
  - a) fixer la quotité, la taxe immobilière, la taxe de ramassage des ordures, la taxe de séjour, la taxe des chiens;
  - b) adopter le budget 2024.
5. Arrondissement de sépulture de Sornetan: discuter et approuver
  - a) la modification du règlement;
  - b) l'abrogation du règlement concernant le financement spécial;
  - c) la modification du règlement concernant le financement spécial équilibre de la tâche.
6. Discuter et approuver la modification du règlement d'utilisation du fonds sur le subventionnement de l'achat de logement et la construction d'immeubles.
7. Informations sur la modification ou l'abrogation du règlement de jouissance des biens de la Bourgeoisie de Souboz du 26 mai 1914.
8. Prendre connaissance du rapport 2023 de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données.
9. Informations du Conseil communal.
10. Divers.

#### Dépôt public

Le budget sous chiffres 4) et les règlements sous chiffres 5) et 6) sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'administration communale de Petit-Val. Ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur le internet de la commune.

#### Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée et contre un acte législatif communal.

Souboz, le 8 novembre 2023

Conseil communal



## Reconvilier

### Fermeture de l'administration municipale

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration municipale sera fermée du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024.

Pour les objets se trouvant en dépôt public durant cette période, vous pouvez convenir d'un rendez-vous au 079 338 87 44.

En cas d'urgence uniquement, veuillez contacter le 076 457 78 40. Le Conseil municipal ainsi que

le personnel administratif vous remercient pour votre compréhension et vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Reconvilier, le 4 décembre 2023

Administration municipale



## Saicourt

### Avis de construction

Requérantes: Salt Mobile SA, Rue du Caudray 4, 1020 Renens et Swisscom (Suisse), Route des Arsenaux 41, 1701 Fribourg, représentées par Swiss Infra Services SA, Thurgauerstrasse 136, 8152 Opfikon.

Auteur du projet: Complan AG, Wasserwerksgasse 39, 3011 Berne.

Emplacement: parcelle N° 740, au lieu-dit: «Le Domaine 3», Bellelay, commune de Saicourt.

Projet: transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Salt Mobile SA et Swisscom (Suisse) SA avec pose de nouvelles antennes.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Objet protégé: allée d'arbres et haies et bosquets (protection communale).

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Champoz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 décembre 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Saules, le 6 décembre 2023

Conseil communal

### Informations communales

#### Distribution des sapins de Noël

La traditionnelle distribution des sapins de Noël par la commune bourgeoise de Saicourt aura lieu le samedi 9 décembre 2023 dès 16 h au hangar de la bourgeoisie au Fuet. Saucisses et vin chaud seront offerts!

Le Fuet, le 6 décembre 2023

Conseil municipal

#### Fête de Noël des écoles

La traditionnelle fête de Noël des écoles aura lieu à la salle communale le **vendredi 15 décembre 2023 dès 19 h**.

Vos pâtisseries sont les bienvenues.

Saules, le 6 décembre 2023

Conseil communal

#### Vice-maire

Le conseil communal a nommé M<sup>me</sup> Régine Gafner en qualité de vice-maire pour l'année 2024.

Saules, le 6 décembre 2023

Conseil communal

### Fermeture de l'administration durant les Fêtes de fin d'année

Le secrétariat sera fermé du **lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024**.

Consultation des dossiers en dépôt public: veuillez fixer un rendez-vous avec le maire, M. Willy Furer au 032 481 34 61

Saules, décembre 2023

Secrétariat communal



## Saules

### Avis de construction

Requérants: Wäcker Christophe et Laurence, Milieu du Village 6, 2732 Saules

Rue: Milieu du Village 6, 2732 Saules

Parcelle N°: 8

Projet de construction: Installation d'une barrière et aménagement de 2 terrasses. Demande de permis après coup

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: Centre ancien

Objet protégé: Bâtiment digne de conservation, Objet C

Recensement architectural: Ensemble bâti A

Dérogation: Art. 80 LR

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement**, auprès du secrétariat communal, Milieu du Village 13, 2732 Saules, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Pour rappel, l'administration communale sera fermée du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024. Veuillez contacter M. Furer, maire, au 032 481 34 61 pour consulter les dossiers en dépôt public durant cette période.



## Seehof

### Avis de construction

Requérant: M. Philipp Stoller, Chemin du Nardevin 257, 2746 Crémises.

Emplacement: parcelle N° 84, au lieu-dit: «Wirtlisberg 18», commune d'Elay.

Projet: mise en place d'une nouvelle fosse septique.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 janvier 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale d'Elay/Seehof. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 décembre 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Tavannes

### Fenêtres de l'Avent 2023

Du 1<sup>er</sup> au 23 décembre, vous êtes cordialement invités à découvrir les fenêtres de l'avent, décorées avec soin par les familles, les commerces et les associations de notre village. Dans l'idée de partager un moment de convivialité, du vin chaud et du thé seront servis entre 18h et 20h. Venez nombreux !

Le programme est le suivant :

**1<sup>er</sup> décembre :** Boutique l'Essentiel, Rue H-F Sandoz 30

**2 décembre :** Famille Micheli, Prés Bernard 26

**4 décembre :** Paroz Fleurs, Rue de la Gare 2

**6 décembre :** Fête de la Saint-Nicolas, Place de la Gare

**7 décembre :** Famille Rollat, Rue du Petit Bâle 9

**8 décembre :** Famille Gilgen, Orange 18 (Le Châble)

**9 décembre :** Famille Geiser et le Team de la Fiole, Chemin de la Fiole 5

**10 décembre :** Famille Möri, Les Campagnoles 25

**11 décembre :** Eglise évangélique mennonite, Pierre-Pertuis 30 (Arsenal)

**12 décembre :** Marcel Haenzi et Heidi Jau, Champs Salier 5

**13 décembre :** Famille Bühler, Rue du Mont 12a

**14 décembre :** Festi-shop, Grand-Rue 15

**15 décembre :** Famille Guerbador, Champs la Clary 4

**16 décembre :** Famille Bohnenblust, Chemin de la Rive 1

**17 décembre :** Famille Bass, Chemin de la Rive 17

**18 décembre :** Natur'Mel, Pierre Pertuis 10

**19 décembre :** Chorale Unis'sons, chez fam. Niederrhauser, Rue de la Sagnette 17

**20 décembre :** Bibliothèque régionale, Grand-Rue 28

**21 décembre :** Noël des écoles et de l'EJC, Ecoles

**22 décembre :** Famille Rose Marie Burri, Rue de Tramelan 26

Tavannes, le 20 novembre 2023

La commission Vie locale

### Nouveaux engagements au sein de la commune – Administration et Service social régional de Tavannes

Nous avons le plaisir d'annoncer l'engagement de **M<sup>me</sup> Isabelle Zufferey en tant qu'employée à la Police administrative et des constructions** au 1<sup>er</sup> novembre 2023, à 60%. Nous accueillons M<sup>me</sup> Zufferey avec enthousiasme et sommes convaincus que son expertise contribuera de manière significative à notre équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de collaborer étroitement avec elle.

C'est également avec enthousiasme que nous annonçons l'engagement de **M<sup>me</sup> Elisa Escobar**

**Contreras en tant qu'assistante sociale, adjointe à la direction**, en remplacement de M<sup>me</sup> Karen Mooser au Service social régional de Tavannes (SSRT). Son expérience et ses compétences feront d'elle un atout précieux pour notre équipe. Son engagement débute au 1<sup>er</sup> décembre au taux de 100%.

Nous félicitons M<sup>mes</sup> Zufferey et Escobar pour leur engagement et nous réjouissons de la collaboration.

Tavannes, le 30.11.2023

Le Conseil municipal

## Divers

### Paroisse catholique de Moutier

Lors de son assemblée générale du mercredi 29 novembre 2023, l'assemblée de paroisse a décidé :

- L'abrogation du règlement concernant le financement spécial relatif à une aide financière aux personnes nécessiteuses suite au Covid-19 du 2.12.2020 avec effet au 31.12.2023.
- L'adoption du nouveau règlement concernant le fonds de solidarité spécial relatif à une aide financière aux personnes et institutions nécessiteuses d'un montant de FRS 47'454,35, entrée en vigueur au 1.1.2024, sous réserve du droit de recours.

Moutier, le 30 novembre 2023

Le Conseil de paroisse

### Paroisse réformée de Moutier

La paroisse réformée de Moutier, membre du syndicat des paroisses du PAR8, met au concours le poste de

**secrétaire de paroisse ( H / F )**  
50%

Le-a secrétaire de paroisse assume, à l'égard du Conseil de Paroisse, la responsabilité générale du fonctionnement de l'administration en collaboration avec les ministres.

Tâches :

- Assurer la gestion administrative quotidienne de la paroisse.
- Tenir à jour les dossiers paroissiaux et effectuer des tâches de secrétariat général.
- Gestion des séances du Conseil de Paroisse (préparation, procès-verbaux, suivi des décisions...) et des Assemblées de Paroisse.
- Rédaction de courriers, textes, rapports, procès-verbaux et flyers.
- Gestion du site internet.
- Soutenir les autorités paroissiales dans l'exercice de leur fonction.
- Gérer les communications internes et externes.

Exigences :

- CFC d'employé-e de commerce

- Excellente maîtrise de la langue française, grande facilité rédactionnelle
- Maîtrise des outils Office et moyens de communication modernes
- Aptitude à travailler de manière autonome et à prendre des initiatives
- Disponibilité et flexibilité dans les horaires de travail
- Intérêt pour la vie d'église et paroissiale

Nous offrons :

Un travail permettant une grande indépendance dans l'organisation de l'accomplissement des tâches qui sont diversifiées et attractives.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la paroisse au 032 493 41 95 ou à [moutier@par8.ch](mailto:moutier@par8.ch)

Intéressé-e ? votre dossier de candidature avec les documents usuels est à envoyer d'ici le 15 décembre 2023 à : Paroisse réformée de Moutier, « Postulation », Rue du Clos 3, 2740 Moutier ou à [moutier@par8.ch](mailto:moutier@par8.ch)

### Eglise catholique-chrétienne – Paroisse de Saint-Imier – dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 29 novembre 2023 est déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat de la Paroisse à Saint-Imier, du 11 décembre au 30 décembre 2023. Il y a lieu de prendre rendez-vous avec notre secrétaire, Bettina Zürcher (079 951 90 04), pour prendre connaissance dudit procès-verbal.

Saint-Imier, le 16 juin 2023

Le Conseil de paroisse

### Paroisse réformée évangélique de Haute-Birse

Ordonnance tarifaire pour le règlement concernant la location des églises et salles de paroisse, entrée en vigueur.

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 30 novembre 2023, le conseil de paroisse a adopté l'ordonnance tarifaire pour le règlement concernant la location des églises et salles de paroisse. Cette ordonnance entre en vigueur le 1.1.2024, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre. L'ordonnance peut être consultée au bureau de paroisse durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous au 032 481 15 11.

Voies de recours :

Un recours peut être formé contre l'arrêté de conseil de paroisse, dans les 30 jours à compter de la présente publication, auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Au nom du conseil de paroisse de Haute-Birse

La secrétaire

Tavannes, le 6 décembre 2023

Brigitte Saunier

**Validation de vos avis sur la plateforme : lundi 14 h**

# **informations pratiques**



## **Perrefitte**

Administration communale  
Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte

Téléphone : 032 493 22 74  
Courriel : perrefitte@gmail.com  
Agence AVS du Grand Val : 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Heures d'ouverture : Mardi 17 h - 19 h  
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30  
Site internet : www.perrefitte.ch



## **Petit-Val**

Commune mixte de Petit-Val  
Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Téléphone : 032 484 94 70  
Courriel : admin@petit-val.ch  
Heures d'ouverture : Lundi de 16 h à 18 h  
Mardi de 9 h 30 à 11 h  
ou sur rendez-vous  
Site internet : www.petit-val.ch



## **Rebévelier**

Administration communale  
Rebévelier, 2717 Rebévelier  
c.o Brogna Alexandra,  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone : 079 247 38 62  
ou 032 493 47 44  
Courriel : rebevelier@bluewin.ch  
Heures d'ouverture : sur demande



## **Reconvilier**

Municipalité de Reconvilier  
Route de Chaindon 9  
2732 Reconvilier

Téléphone : 032 482 73 73  
Courriel : info@reconvilier.ch  
Site internet : www.reconvilier.ch

### **Heures d'ouverture**

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

# informations pratiques



## Saicourt

Administration municipale  
Pré Paroz 1  
2712 Le Fuet

Téléphone : 032 481 24 03  
Courriel : [admin@saicourt.ch](mailto:admin@saicourt.ch)  
Heures d'ouverture : Mardi 10h à 11h et 15h à 18h  
Mercredi 10h à 11h  
Jeudi 15h à 16h  
Vendredi 10h à 11h  
Site internet : [www.saicourt.ch](http://www.saicourt.ch)

### Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val : M<sup>me</sup> Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine : Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries : Du lundi au samedi de 7h à 19h



## Saules

Administration communale  
Milieu du Village 13  
2732 Saules

Téléphone : 032 481 38 28  
Courriel : [commune@saules-be.ch](mailto:commune@saules-be.ch)  
Heures d'ouverture : mercredi de 16h à 17h  
ou sur rendez-vous  
Site internet : [www.saules-be.ch](http://www.saules-be.ch)



## Seehof

Commune municipale  
Gross-Karlisberg 23a  
2747 Elay . Seehof

Téléphone : 032 499 96 60  
Courriel : [gemeinde@gemeindeseehof.ch](mailto:gemeinde@gemeindeseehof.ch)  
Heures d'ouverture : Ouvert le lundi de 9h à 11h



## Sorvilier

Administration municipale  
Rue Principale 18  
2736 Sorvilier

Téléphone : 032 492 18 29  
Courriel : [adm@sorvilier.ch](mailto:adm@sorvilier.ch)  
Heures d'ouverture : Lundi de 16h à 18h30  
Site internet : [www.sorvilier.ch](http://www.sorvilier.ch)

# **informations pratiques**



## **Belprahon**

Commune de Belprahon  
Administration communale  
Les Grands Clos 5, Belprahon  
Case postale 257  
2740 Moutier

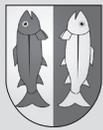
Tél. du secrétariat: 032 493 48 27  
Courriel: [secretariat@belprahon.ch](mailto:secretariat@belprahon.ch)  
Tél. de la caisse: 032 493 18 60  
Courriel: [caisse@belprahon.ch](mailto:caisse@belprahon.ch)  
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h  
Site internet: [www.belprahon.ch](http://www.belprahon.ch)



## **Champoz**

Commune mixte de Champoz  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88  
Courriel: [secretariat@champoz.ch](mailto:secretariat@champoz.ch)  
Heures d'ouverture: Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30  
Site internet: [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)



## **Corcelles**

Commune mixte de Corcelles  
Clos la Jus 27  
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70  
Courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h  
Jeudi de 17 h à 18 h 30  
Site internet: [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch)

### Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



## **Court**

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10  
Courriel: [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)  
Site internet: [www.court.ch](http://www.court.ch)

### Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le lundi après-midi de 15 h 30 à 18 h, le mardi et le jeudi après-midi de 15 h 30 à 17 h.